

## Direction d'école : groupe départemental de suivi et de concertation (GDSC) Le SNUDI-FO 53 boycotte la réunion !

Invités par l'administration à participer à un GDSC sur la direction d'école, le SNUDI-FO 53 s'est adressé aux organisations syndicales représentatives (Snuipp, SE-Unsa et CGT éducation) pour leur proposer de refuser ensemble de participer à une réunion informelle, à l'heure où les CHSCT sont supprimés. Nous nous sommes retrouvés seuls sur cette position. Dans la droite ligne des groupes de travail sur la « simplification des tâches du métier de directeur » qui n'ont strictement rien apporté en matière d'allègement des tâches, cette initiative ministérielle fait suite au suicide de notre collègue Christine Renon. De plus, à notre initiative, la demande d'un CHSCT exceptionnel dédié à la direction a été formulée avant les congés. Nous avons donc toutes les raisons de refuser l'invitation qui nous était faite. Ce groupe de travail (GDSC) s'est tenu mardi 7 janvier.

Ces réunions conduisent de fait à limiter la problématique de la direction d'école aux seuls directeurs, alors qu'elle concerne tous les enseignants. Par ailleurs, le SNUDI-FO continue d'exiger la tenue d'instances (CHSCT) en Mayenne comme ailleurs, pour que les syndicats puissent défendre les conditions de travail, les revendications et les moyens mis en œuvre pour la direction.

Les retours que nous avons de cette réunion sont éloquentes. La question du statut de directeur a été évoquée dès le début de la réunion, mais rien sur l'augmentation des décharges, aucun mot sur la reconnaissance par l'augmentation indiciaire, rien sur l'aide administrative, rien sur la politique préventive à mettre en place pour les directeurs d'école, responsabilité incombant à notre employeur.

Les directeurs ne veulent pas d'un statut, ils veulent plus de temps de décharge, une aide administrative, une amélioration financière et un réel allègement des tâches !

C'est par ailleurs le sens vers lequel vont les réponses à l'enquête ministérielle. Sans surprise, les directeurs ont réaffirmé leurs revendications, celles que nous portons avec eux et dont l'administration a déjà connaissance, à savoir :

- 36% d'entre eux exigent l'augmentation de leur temps de décharge
- 33% réclament une aide administrative ou une secrétaire
- 27% demandent une simplification des tâches
- 19% d'entre eux donnent la priorité à une revalorisation salariale

Quant à la question « Avez-vous des pistes concrètes d'amélioration de vos tâches de direction à proposer ? », seuls 11% des directeurs répondent « Avoir un véritable statut de directeur, chef d'établissement ».

Nos responsables administratifs doivent répondre. Le ministère doit clairement enterrer l'idée de la mise en place d'un statut de directeur ou de chef d'établissement du 1er degré !

Le SNUDI-FO 53 invite tous les directeurs d'école du département à s'inscrire pour participer au stage syndical dédié à la direction d'école et prévu le 20 mars prochain à Laval ([programme](#) de la journée). *Les inscriptions se font par email ([contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)) ou via le [formulaire dédié en ligne](#).*

A Laval, le 08/01/20